



Logement

Le Conseil Départemental lutte en priorité pour l'accès de tous au logement et contre l'habitat insalubre. Et pour un développement et une amélioration de l'habitat en construisant « durable » pour économiser de l'énergie et réduire les budgets.

SOMMAIRE ▾

SOMMAIRE

Le Fonds de Solidarité pour le Logement

Le FSL accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour s'acquitter des obligations locatives et des charges relatives...

[Voir >](#)

Le logement des jeunes

Le Département de la Vienne peut apporter des réponses à la diversité des difficultés rencontrés par les jeunes en matière de logement afin de les...

[Voir >](#)

Service social de proximité

Proches de chez vous, les Maisons départementales des solidarités (MDS) informent et orientent les personnes sur l'ensemble des domaines de la...

[Voir >](#)

Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

Le PDALHPD 2017-2021 définit l'action conjointe des principaux acteurs du logement et de l'action sociale (Etat, Département, CAF et MSA ,...

[Voir >](#)

Schéma de l'Habitat 2017-2022

Le Schéma de l'Habitat fixe les orientations et les actions départementales en faveur de l'habitat pour la période 2017-2022. Il s'inscrit dans une...

[Voir >](#)



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX



05 49 55 66 00

[✉ CONTACTEZ-NOUS](#)